


N°	Nature	Superficie	Bénéficiaire
1	Aménagement d'une liaison douce vers Crapaudel	7m x 1 150m	Commune
2	Aménagement d'un carrefour entre la rue Giquel et le chemin rural n°157	30m²	Commune
3	Réalisation d'une aire de stationnement	270m²	Commune
4	Création d'un contournement sud	7 700m²	Commune
5	Aménagement d'un chemin le long de la RD 48 entre le bourg et le parc de la Prairie	900m²	Commune
6	Accès par la rue basse à la zone 1AUL	490m²	Commune

- Légende**
- Limite de zonage
 - Périmètre de centralité
 - Orientation d'aménagement et de programmation (L151-6 du Code de l'Urbanisme)
 - Boisements à protéger (L151-23 du Code de l'Urbanisme)
 - Bâtiment susceptible de changer de destination (L151-11 2° du Code de l'Urbanisme)
 - Emplacement réservé
 - Espace boisé classé à conserver (L.113-1 du Code de l'Urbanisme)
 - Zones humides (L151-23 du Code de l'Urbanisme)

- Cours d'eau à protéger (L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Haie à protéger (L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Linéaire commercial à protéger (L151-16 du Code de l'Urbanisme)
- Tracé de principe de cheminement doux (L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Marge de recul de 35m
- Marge de recul de 75m
- Petit patrimoine à conserver (L151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Périmètre archéologique



DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
 Commune de —————
GUIGNEN
 PLAN LOCAL D'URBANISME
DOSSIER D'APPROBATION
 Pièce n°6.4
PLAN DE ZONAGE
 Bourg
 échelle 1/2 500

	Prescription	Arrêt	Approbation
élaboration du PLU	24.10.2016	01.07.2019	27.01.2020

